



La municipalité peut faire autrement ! Toutes et tous ensemble, on peut gagner !

Le projet de la Ville de Paris :

- Perte des huit jours de congés supplémentaires
- Suppression des jours de récupération
- Décompte du temps par jour et pas en heures pour les cadres (badgeage unique)
- Remise en cause des sujétions (réductions du temps de travail liées à la pénibilité)

La Ville propose bien quelques aménagements insuffisants qui ne permettent pas de compenser les jours perdus :

- Faciliter pour certaines catégories la génération de JRTT en nombre limité
- Une évolution du niveau de sujétion pour quelques corps de métier qui n'empêcherait pas leur temps de travail global d'augmenter

Pendant, Face à la détermination de l'intersyndicale et des personnels, la municipalité a déjà reculé :

- Retour à la possibilité d'utiliser les JRTT jusqu'au 31 mars de l'année suivante (plus d'obligation de les utiliser dans les 3 mois suivants leur génération)
- Retour au maintien de la valorisation des journées de formation pour les collègues à l'horaire variable
- Rétablissement partiel du temps de trajet additionnel pour la pause repas.

Pour le moment, la logique de la municipalité reste bien celle d'augmenter le temps de travail, de le rendre plus flexible et d'économiser des milliers de postes. Une manière aussi de baisser nos rémunérations (travailler plus pour le même salaire). Pourtant tout employeur public peut créer des sujétions c'est à dire réduire le temps de travail pour « compenser » des formes de pénibilité. La Maire a donc le pouvoir de compenser l'obligation des 1607h par une reconnaissance des difficultés liées au travail à Paris ET à certains corps de métier.

C'est pourquoi l'intersyndicale propose :

- D'augmenter l'ensemble des sujétions existantes, de permettre le cumul des sujétions
- La création de nouvelles sujétions (transport, pollution, bruit, canicule, travail devant écran, accueil du public...)

La municipalité est sous pression. Avec la mobilisation des personnels, Anne Hidalgo s'est sentie obligée de dire qu'elle était contre la loi, qu'elle défendait la réduction du temps de travail (!) et qu'elle souhaitait que le ministère lui accorde plus de temps pour négocier.

**Pour le maintien de tous les jours de congés, de tous les JRTT, de toutes les sujétions.
Pour la défense de notre statut spécifique parisien.
Pour une véritable politique de déprécarisation !**

Toutes et tous dans l'action du 17 au 21 mai :

**Au moins une heure de grève par jour pour ne pas travailler une minute de plus !
(Un préavis de grève de 0 à 24h a été déposé pour cette période.)**

MANIFESTATION jeudi 20 mai 9h30 de la Mairie du 11^e à l'Hôtel de Ville

Il sera possible de se regrouper par métiers/directions jusqu'à 14h pour envisager la suite de la mobilisation

Vendredi 21 mai à 15h, concert Communard sur le parvis de l'HDV

Partout, en équipe il faut discuter, s'organiser, se mobiliser !